

Rome et la FSSPX : le préambule doctrinal

Entretien donné par S. Exc. Mgr Fellay à DICI, le 28 novembre 2011

Pourquoi le Préambule doctrinal que vous a remis le cardinal Levada, le 14 septembre dernier, est-il entouré d'un tel secret aussi bien de la part de la Congrégation de la foi que de la Fraternité Saint-Pie X ? Qu'est-ce que ce silence cache aux prêtres et aux fidèles de la Tradition ? — Cette discrétion est normale pour toute démarche importante ; elle en garantit le sérieux. Il se trouve que le Préambule doctrinal qui nous a été remis est un document qui, comme l'indique la note qui l'accompagne, peut recevoir des éclaircissements et des modifications. Ce n'est pas un texte définitif. Nous adresserons sous peu une réponse à ce document en indiquant avec franchise les positions doctrinales qu'il nous paraît indispensable de tenir. Notre souci constant depuis le début de nos entretiens avec le Saint-Siège — et nos interlocuteurs le savent bien — a été de présenter en toute loyauté la position traditionnelle.

Du côté de Rome, la discrétion s'impose aussi, car ce texte - même en l'état actuel qui nécessite de nombreux éclaircissements - risque fort de susciter l'opposition des progressistes qui n'admettent pas la simple idée d'une discussion sur le Concile, parce qu'ils considèrent que ce concile pastoral est indiscutable ou « non-négociable », comme s'il s'agissait d'un concile dogmatique.

Malgré toutes ces précautions, les conclusions de la réunion des supérieurs de La Fraternité Saint-Pie X à Albano le 7 octobre, ont été divulguées sur Internet, de sources diverses mais concordantes. — Les indiscretions ne manquent pas sur internet ! Il est vrai que ce Préambule doctrinal ne peut pas recevoir notre aval, bien qu'une marge soit prévue pour une « légitime discussion » sur certains points du Concile. Quelle est l'étendue de cette marge ? La proposition que je ferai ces jours-ci aux autorités romaines et leur réponse en retour nous permettront d'évaluer les possibilités qui nous sont laissées. Et quel que soit le résultat de ces entretiens, le document final qui aura été accepté ou refusé, sera rendu public.

Ce document étant peu clair, à vos yeux, le plus simple ne serait-il pas d'opposer une fin de non-recevoir à ses auteurs ? — Le plus simple peut-être, mais pas le plus honnête. Puisque la note qui l'accompagne prévoit la possibilité d'apporter des clarifications, il me semble nécessaire de les demander au lieu de les refuser *a priori*. Ce qui ne préjuge en rien de la réponse que nous donnerons.

Comme le débat entre Rome et nous est essentiellement doctrinal et qu'il porte principalement sur le Concile, mais aussi parce que ce débat ne concerne pas seulement la Fraternité Saint-Pie X mais bien toute l'Eglise, les précisions que nous obtiendrons ou pas, auront le mérite non négligeable de faire mieux apparaître où sont les difficultés et où sont les solutions. C'est bien cet esprit qui a constamment guidé nos entretiens théologiques de ces deux dernières années.

Ce document sert de préambule à un statut canonique, n'est-ce pas là renoncer implicitement à la feuille de route que vous aviez fixée et qui prévoyait d'abord une solution doctrinale, avant tout accord pratique ?

— Il s'agit bien d'un préambule doctrinal dont l'acceptation ou le refus conditionnera l'obtention ou non d'un statut canonique. La doctrine ne passe nullement après. Et avant de nous engager sur un éventuel statut canonique, nous étudions de façon précise ce préambule avec le critère de la Tradition à laquelle nous sommes fidèlement attachés. Car nous n'oublions pas que ce sont bien des divergences doctrinales qui sont à l'origine du différend entre Rome et nous, depuis 40 ans ; les mettre de côté pour obtenir un statut canonique nous exposerait à voir les mêmes divergences resurgir inévitablement, rendant le statut canonique plus que précaire, tout simplement invivable.

Donc, au fond, rien n'a changé après ces deux années d'entretiens théologique entre Rome et la Fraternité Saint-Pie X ? — Ces entretiens ont permis à nos théologiens d'exposer sans détours les points principaux du Concile qui font difficulté à la lumière de la Tradition de l'Eglise. Parallèlement et peut-être grâce à ces entretiens théologiques, pendant ces deux dernières années, d'autres voix que les nôtres se sont fait entendre, formulant des critiques qui rejoignent les nôtres sur le Concile. Ainsi Mgr Brunero Gherardini, dans son ouvrage *Vatican II, le débat qui n'a pas eu lieu*, a insisté sur les différents degrés d'autorité des documents conciliaires et sur le « contre-esprit » qui s'est glissé dans le concile Vatican II dès le début. Egalement Mgr Athanasius Schneider a eu le courage de demander, lors d'un congrès à Rome fin 2010, un Syllabus condamnant les erreurs d'interprétation du Concile. Dans le même esprit, l'historien Roberto de Mattei a bien montré les influences contraires exercées sur le Concile, dans son dernier livre *Vatican II, une histoire jamais écrite*. Il faudrait citer aussi la Supplique adressée à Benoît XVI par ces intellectuels catholiques italiens qui réclament un examen approfondi du Concile.

Toutes ces initiatives, toutes ces interventions manifestent clairement que la Fraternité Saint-Pie X n'est plus seule à voir les problèmes doctrinaux que pose Vatican II. Ce mouvement s'étend et il ne s'arrêtera plus.

Oui, mais ces études universitaires, ces analyses savantes n'apportent aucune solution concrète aux problèmes que pose hic et nunc ce concile. — Ces travaux soulèvent les difficultés doctrinales posées par Vatican II et montrent par conséquent pourquoi l'adhésion au Concile est problématique. Ce qui est un premier pas essentiel.

A Rome même, les interprétations évolutives que l'on donne de la liberté religieuse, les modifications qui ont été apportées à ce sujet dans le Catéchisme de l'Eglise Catholique et dans son Compen-

dium, les corrections qui sont actuellement à l'étude pour le Code de droit canonique... tout cela manifeste la difficulté que l'on rencontre lorsqu'on veut s'en tenir aux textes conciliaires à tout prix, et, de notre point de vue, cela montre bien l'impossibilité d'adhérer de façon stable à une doctrine en mouvement.

A vos yeux, qu'est-ce qui est aujourd'hui stable doctrinalement — La seule doctrine *ne varietur* c'est bien évidemment le Credo, la profession de foi catholique. Le concile Vatican II s'est voulu pastoral ; il n'a pas défini de dogme. Il n'a pas ajouté aux articles de foi : « Je crois en la liberté religieuse, en l'œcuménisme, en la collégialité... » Le Credo ne serait-il plus suffisant aujourd'hui pour être reconnu comme catholique ? N'exprime-t-il plus toute la foi catholique ? Exige-t-on maintenant de ceux qui abandonnent leurs erreurs et rejoignent l'Eglise catholique qu'ils professent leur foi en la liberté religieuse, l'œcuménisme ou la collégialité ? Pour nous fils spirituels de Mgr Lefebvre qui s'est toujours défendu de faire une Eglise parallèle et qui s'est toujours voulu fidèle à la Rome éternelle, nous n'avons aucune difficulté à adhérer pleinement à tous les articles du Credo.

Dans ce contexte, peut-il y avoir une solution à la crise dans l'Eglise ? — A moins d'un miracle, il ne peut pas y avoir de solution instantanée. Vouloir que Dieu donne la victoire, sans demander aux hommes d'armes de livrer bataille, pour reprendre l'expression de sainte Jeanne d'Arc, c'est une forme de désertion. Vouloir la fin de la crise sans se sentir concerné ou impliqué, c'est ne pas aimer vraiment l'Eglise. La Providence ne nous dispense pas d'accomplir notre devoir d'état là où elle nous a placés, d'assumer nos responsabilités et de répondre aux grâces qu'elle nous accorde.

La situation présente de l'Eglise dans nos pays autrefois chrétiens, c'est la chute dramatique des vocations : quatre ordinations à Paris en 2011, une seule dans le diocèse de Rome pour 2011-2012 ; c'est la raréfaction alarmante des prêtres tel ce curé dans l'Aude qui a 80 clochers ; ce sont des diocèses exsangues au point qu'il faudra dans un très proche avenir les regrouper en France, comme on a déjà regroupé les paroisses... En un mot, la hiérarchie ecclésiastique est à la tête de structures, aujourd'hui, surdimensionnées pour des effectifs en baisse constante, ce qui est proprement ingérable, et pas seulement au plan économique... Il faudrait, pour donner une image, maintenir en état un couvent conçu pour 300 religieuses, alors qu'elles ne sont plus que 3. Est-ce que cela peut durer ainsi encore 10 ans ?

De jeunes évêques et prêtres qui héritent de cette situation prennent conscience de plus en plus de la stérilité de 50 ans d'ouverture au monde moderne. Ils n'en rejettent pas la faute uniquement sur la laïcisation de la société, ils s'interrogent sur les responsabilités du Concile qui a ouvert l'Eglise sur ce monde en pleine sécularisation. Ils se demandent si l'Eglise pouvait s'adapter à ce point à la modernité, sans en adopter l'esprit.

Ces évêques et ces prêtres se posent ces questions, et certains nous les posent... discrètement, comme Nicodème. Nous leur répondons qu'il faut savoir si, face à une telle pénurie, la Tradition catholique est : une simple option *ou* une solution nécessaire ? Répondre que c'est une option, c'est minimiser voire nier la crise dans l'Eglise, et vouloir se contenter des mesures qui ont déjà fait la preuve de leur inefficacité.

Mais même si la Fraternité Saint-Pie X obtenait de Rome un statut canonique, elle ne pourrait malgré tout offrir aucune solution sur le terrain, car les évêques s'y opposeraient, comme ils l'ont fait pour le Motu Proprio sur la messe traditionnelle. — Cette opposition des évêques vis-à-vis de Rome s'est exprimée de façon sourde mais efficace à l'égard du Motu Proprio sur la messe tridentine, et elle continue de se manifester obstinément de la part de certains évêques à propos du *pro multis* du canon de la messe, que Benoît XVI, conformément à la doctrine catholique, veut voir traduit par « pour beaucoup » et non plus par « pour tous », connue dans la plupart des liturgies en langue vernaculaire. En effet, certaines conférences épiscopales persistent à maintenir cette traduction fautive, encore tout récemment en Italie.

Ainsi le pape lui-même fait l'expérience de cette dissidence de plusieurs conférences épiscopales, sur ce sujet et sur beaucoup d'autres, ce qui peut lui permettre de comprendre aisément l'opposition farouche que la Fraternité Saint-Pie X rencontrera indubitablement de la part des évêques dans leurs diocèses. On dit Benoît XVI personnellement désireux d'une solution canonique ; il lui faudra aussi vouloir prendre les moyens qui la rendront réellement efficace.

Est-ce en raison de la gravité de la crise présente que vous avez lancé une nouvelle croisade du rosaire ? — En demandant ces prières, j'ai surtout voulu que les prêtres et les fidèles soient plus intimement unis à Notre Seigneur et à sa Sainte Mère, par la récitation quotidienne et la méditation profonde des mystères du rosaire. Nous ne sommes pas dans une situation ordinaire qui nous permettrait de nous contenter d'une médiocrité routinière. La compréhension de la crise actuelle ne repose pas sur les rumeurs colportées par internet, pas plus que les solutions ne relèvent de l'astuce politique ou de la négociation diplomatique, il faut avoir sur cette crise un regard de foi. Seule la fréquentation assidue de Notre Seigneur et de Notre Dame permettra de garder entre tous les prêtres et les fidèles attachés à la Tradition cette unité de vue que la foi surnaturelle procure. C'est ainsi que nous ferons bloc dans cette période de grande confusion.

En priant pour l'Eglise, pour la consécration de la Russie, comme l'a demandé la Sainte Vierge à Fatima, et pour le triomphe de son Cœur Immaculé, nous nous élevons au-dessus de nos aspirations trop humaines, nous dépassons nos craintes trop naturelles. Ce n'est qu'à cette hauteur-là que nous pourrions vraiment servir l'Eglise, dans l'accomplissement du devoir d'état qui est confié à chacun de nous.

Extraits du sermon donné par Mgr Fellay à Ecône, le 8 décembre 2011

Vous avez tous entendu qu'il y a eu une proposition de Rome, une proposition qui dit : « *nous sommes prêts à vous reconnaître* ». Le problème, c'est qu'il y a toujours une condition. Cette condition a pu varier un peu dans la formulation, mais au fond c'est toujours la même. Cette condition est : il faut accepter le Concile. On pourrait résumer la situation actuelle en disant : « *oui, vous pouvez critiquer le Concile, mais à une condition, il faut d'abord l'accepter* ». Et nous de dire : « *qu'est-ce qu'on peut critiquer après ?* ».

Je crois que c'est un résumé honnête de la situation actuelle. Et il n'est pas difficile de vous décrire notre réponse.

Évidemment, les formules sont de plus en plus intéressantes, de plus en plus proches de ce que nous disons. Actuellement, on en arrive à un point qui manifeste bien la profondeur du problème. Dans cette fameuse proposition, on nous dit ceci : « *vous vous engagez à reconnaître que dans les points du Concile qui font difficulté, la seule manière de comprendre ces points, c'est de les comprendre à la lumière de la Tradition continue, perpétuelle, à la lumière du Magistère précédent* ». La lumière de la Tradition est la seule manière par laquelle on peut comprendre les points douteux. Ils vont même plus loin : « *toute proposition et toute interprétation de ces textes douteux qui seraient opposées à ce Magistère perpétuel, Magistère continu de l'Eglise, il faut les rejeter* ». C'est ce que nous avons toujours dit. Mais il y a une toute petite incise qui ajoute : « *comme le dit le Nouveau Catéchisme* ». Or le Nouveau Catéchisme reprend le Concile.

Autrement dit, sur le principe on ne peut être que d'accord. L'application, elle, est complètement opposée. Eux, prétendent qu'ils appliquent le principe en disant : tout ce qu'on a fait au Concile est fidèle à la Tradition, est en cohérence avec la Tradition que ce soit l'œcuménisme ou la liberté religieuse. Cela vous montre la gravité du problème. Il y a un problème quelque part. Ce n'est pas possible autrement. Le problème repose sur la compréhension de certains mots. Et ces mots sont bien sûr « Tradition » et « Magistère » (...)

Voilà où nous en sommes. Voilà ce que nous essayons de faire, puisque il y a effectivement un geste de Rome envers nous, il faut le reconnaître, un geste surprenant après ces discussions doctrinales où l'on a constaté qu'on n'était pas d'accord. En effet c'est une situation semblable à celle de deux personnes qui se rencontrent, discutent et qui arrivent à la conclusion qu'elles ne sont pas d'accord. Alors, que fait-on ? Rome nous dit : vous acceptez quand même ! Et nous, nous répondons : on ne peut pas. Aussi ce que nous décidons de faire, en plus de leur répondre qu'on ne peut pas, c'est de leur dire : vous ne voudriez pas regarder les choses un peu autrement ? Vous ne voudriez pas essayer de comprendre, que ce n'est pas la Fraternité qui est un problème. **Il y a effectivement un problème dans l'Eglise, mais ce n'est pas la Fraternité ; nous ne sommes un problème que parce que nous disons qu'il y a un problème.** Alors nous leur demandons de s'occuper du vrai problème. Nous sommes prêts, nous ne désirons qu'une chose et c'est précisément d'attaquer le vrai problème.

Père Jean-Dominique, O.P.

La sainte Eglise
à travers son histoire



éditions du Saint Nom

Sur la table de presse

312 p., 22€

La sainte Église à travers son histoire — Père Jean-Dominique, O.P.

La crise inouïe qui secoue les sociétés temporelles et l'Eglise depuis une cinquantaine d'années produit chez beaucoup de catholiques un profond découragement.

En voyant les violents assauts dont la chrétienté est l'objet, ainsi que l'apostasie de beaucoup, le chrétien est tenté de soupirer : A quoi bon ! Faut-il vraiment continuer à nager à contre-courant ? L'Eglise catholique a-t-elle encore une chance de survie ?

Pour s'en prémunir, un moyen efficace se présente à tous, celui de la méditation de l'épopée extraordinaire que représente l'histoire de l'Eglise depuis deux mille ans. A la vue des saints et des héros qui ont porté la vérité révélée dans le mode entier, à la considération des tempêtes, des guerres et des persécutions que la fragile nacelle du Christ eut à traverser, un sentiment de fierté gagne le catholique fidèle, ainsi qu'une forte confiance en Dieu et en son Eglise ? Oui, elle est belle l'épouse du Christ ! Oui, elle est belle ma mère, elle a reçu les promesses de la vie éternelle, elle détient la puissance et la fécondité suffisante pour surmonter toutes les crises présentes et à venir. La contemplation des deux mille ans qui se sont écoulés depuis la naissance du Sauveur fait apparaître la nature même de l'Eglise et les grands principes de la vie chrétienne. Elle est une véritable leçon d'ecclésiologie.

Par ailleurs, de telles réflexions sur l'histoire de l'Eglise sont, pour le chrétien, l'occasion d'un loyal examen de conscience. Car s'il peut dire fièrement avec Tobie : « *Nous sommes enfants des saints* », et avec saint Paul : nous sommes « *concitoyens des sains et membres de la famille de Dieu* », une question se pose à lui : suis-je vraiment de la race d'un saint Paul, d'une sainte Agnès, martyre, d'un saint Louis ou d'un saint Curé d'Ars ? Sont-ils vraiment mes grands frères et mes grandes sœurs, ces héros de la légion thébaine, ces foules d'ermites qui peuplaient les déserts ou ces chrétiens qui quittaient tout pour partir en croisade ? Leur exemple exerce sur tous une sainte émulation ? L'histoire est maîtresse de vie.

Les péchés capitaux (4) : la luxure

d'après P. P. Ide in *Les 7 péchés capitaux ou ce mal qui nous tient tête*, pp. 81-103

« En expliquant cette matière, le Pasteur devra être circonspect et prudent et parler à mots couverts d'un sujet qui demande plutôt de la réserve que de l'abondance dans le discours. Car il est à craindre qu'en voulant développer trop longuement et avec trop d'étendue de quelle manière les hommes violent ces préceptes, il ne tombe dans des détails plus propres à enflammer les passions qu'à les éteindre. »

Catéchisme du Concile de Trente, (III^e partie, chap. 7 n^o2)

La luxure a aujourd'hui la partie belle ; c'est d'ailleurs à elle que pense le quidam dès qu'il s'agit de citer un péché capital.

Marcel Aymé ne s'y trompa pas lorsque, se moquant des mœurs contemporaines, il décrit dans *La Grâce*, l'ascension de son héros sur l'échelle du vice : « *Orgueilleux, gourmand, coléreux, envieux, paresseux et avare, Duperrier se sentait une âme encore parfumée d'innocence. Pour être capitaux, les six péchés qu'il avait cultivés n'en étaient pas moins de ceux qu'un premier communiant peut confesser sans désespoir. Capital entre tous, le péché de luxure l'épouvantait.* »

Le concupiscent, dont le nom est tout un programme, réduit l'autre à son corps qu'il découpe en tranches désirables. Ce vice capiteux est captieux. Il déchaîne, puis enchaîne, jusqu'au désespoir.

I/. NATURE ET DISTINCTION DE LA LUXURE

I-1. DESCRIPTION DE LA LUXURE — C'est le dérèglement d'une chose bonne en soi puisqu'inscrite par Dieu dans la nature humaine. Le désordre vient du fait que le pécheur recherche un plaisir pour lui-même, coupé des finalités de procréation et d'union.

C'est une tentation constante pour l'homme, en effet, que de déconnecter le plaisir de l'acte qu'il accompagne. Mais l'acte conjugal est essentiellement ordonné au don : don de la vie qui réclame auparavant celui d'une personne à une autre personne de l'autre sexe. Jamais le plaisir sensible n'en constituera la fin puisque aucune espèce de plaisir, si légitime et si désirable qu'il soit, n'a jamais été constitutif de l'acte dont il découle.

Le patient travail de la chasteté consiste à soumettre à ces deux fins la nature blessée par le péché originel. Avec d'éventuelles chutes, mais la **ferme espérance que ce qui est bon est aussi possible**. Et l'assurance que là est la direction de son accomplissement.

La luxure, à l'inverse, détruit l'harmonie de la nature humaine ; l'individu se renferme sur lui-même, camouflant son mensonge sans parvenir à s'affranchir de la tristesse dans laquelle ce péché le plonge.

I-2. DISTINCTION DE LA LUXURE — On réduit souvent la luxure à ses actes extérieurs, mais l'impureté naît à l'intérieur de l'homme. Là réside d'abord le péché capital ; là commence aussi le combat spirituel. « *Ce qui sort de la bouche procède du cœur et c'est*

cela qui souille l'homme, dit le Christ. *Du cœur en effet procèdent mauvais desseins, meurtres, adultères, débauches, vols, faux témoignages, diffamations. Voilà les choses qui souillent l'homme...* » (Mt. XV, 19)

A) La luxure extérieure — Saint Thomas d'Aquin en énumère six espèces : « *fornicatio, adulterium, incestus, stuprum, raptus et luxuria contra naturam* » (*Somme théologique*, II-II, q. 154).

Concernant le péché solitaire, il est faux d'en faire un passage obligé. D'autre part, s'il ne faut pas confondre acte et habitude, l'acte ponctuel qui se répéterait sans véritable résistance, aboutirait tôt ou tard à créer un esclavage aliénant.

B) La luxure intérieure — On peut d'abord pécher en **IMAGINATION**. La rêverie n'est pas une spécialité masculine. Chez la femme, elle se pare de masques subtils dont elle est plus aisément dupe : la séduction, l'aventure romantique, une certaine façon de chanter avec Blanche-Neige : « *Un jour, mon prince viendra* » !

On est aussi luxurieux par le **REGARD**. On parle de « *déshabiller une femme du regard* ». La luxure commence par une certaine façon de voir. « *Quiconque regarde une femme pour la désirer*, dit le Christ, *a déjà commis, dans son cœur, l'adultère avec elle.* » (Mt. V, 28)

Le péché existe dans la **PAROLE**. Une façon vulgaire et sans retenue de parler sur le sujet, la multiplication des plaisanteries malsaines ou des allusions obscènes sont une préparation prochaine à l'impudicité, au passage à l'acte ; quand il ne s'agit pas là d'un signe d'une frustration inavouée.

II/. LA LUXURE EST UN PÉCHÉ CAPITAL

II-1. LA LUXURE EST UN PÉCHÉ... — L'Ancien Testament conte l'histoire d'une jeune femme de grande beauté, Suzanne. Elle aime musarder dans un jardin où bavardent deux hommes dont l'âge vénérable n'a pas encore apaisé les feux de la chair. Ceux-ci « *qui la voyaient tous les jours entrer pour sa promenade conçurent une violente passion pour elle. Ils pervertirent leurs sens, et détournèrent leurs yeux pour ne pas voir le Ciel et ne pas se souvenir de ses justes jugements. Tous deux blessés de cette passion [...], honteux d'avouer le mauvais désir qui les pressait, n'en rusaient pas moins chaque jour pour la voir.* » (Dan. XIII, 8-12)

Ces deux luxurieux pèchent triplement : contre cette femme en la réduisant à l'état d'objet ; contre eux-mêmes en s'asservissant ; contre Dieu

— les péchés capitaux (4) : la luxure — les péchés capitaux (4) : la luxure —

en oubliant sa Loi. Si le monde contemporain ne condamne désormais plus la luxure que parce qu'elle lèse la liberté d'autrui, en réalité toute **luxure est un péché qui blesse à la fois Dieu, l'autre et soi-même.**

A) La luxure est une injure faite à Dieu — « Ne savez-vous pas que votre corps est un temple du Saint-Esprit qui est en vous et que vous tenez de Dieu ? » dit saint Paul. Et « que vous ne vous appartenez pas ? [...] Glorifiez donc Dieu dans votre propre corps. » (I Co. VI, 19-20)

B) Elle peut également être une injure faite au prochain que l'on réduit à son corps, et celui-ci à ses parties désirables. Le concupiscent fait du corps d'autrui un objet.

C) La luxure nous blesse enfin nous-mêmes — Elle fait partie de ces péchés qui trouvent leur châtiement en cette vie entraînant la tristesse, l'aveuglement et l'aliénation du pécheur esclave de son égoïsme.

II-2. LA LUXURE EST UN PÉCHÉ... CAPITAL — Retrouvons la belle Suzanne et poursuivons la lecture du chapitre XIII du prophète Daniel : nous voyons les vieillards lubriques devenir menteurs, parjures et même assassins. Le roi David connaîtra le même enchaînement fatal dans son désir coupable de Bethsabée ; il ira jusqu'à faire périr son mari en plaçant ce soldat aux avant-postes du combat (II Sam. XI). La luxure est vicieuse. Elle est aussi pernicieuse : elle engendre des monstres.

Si elle ne tue pas tous les jours, la luxure pèche souvent contre la **PRUDENCE**, cette capacité intérieure d'assumer des responsabilités d'assurer son gouvernement personnel. Les Grecs estimaient que celui qui n'est pas capable de diriger sa propre vie, en maîtrisant ses passions, ne saura pas gouverner celle de ses concitoyens. Dans *Les Mémoires*, le dramaturge grec Xénophon écrit : « Dis-moi, Euthydème, crois-tu que la liberté soit un bien noble et magnifique, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'un État ? - C'est le plus beau qu'il soit possible d'avoir, répondit Euthydème. - Mais celui qui se laisse dominer par les plaisirs du corps et qui, par la suite, est dans l'impuissance de pratiquer le bien, le tiens-tu pour un homme libre ? - Pas du tout, dit-il. » (Xénophon, *Les Mémoires*, IV).

Elle pèche aussi contre la **JUSTICE**.

La luxure attriste plus qu'elle ne réjouit. Chair aux fruits amers qui replie et dégoûte de soi.

Ses désordres embrument l'**INTELLIGENCE**. Saint Grégoire le Grand estime que la gourmandise affaiblit l'esprit dans sa capacité à saisir les vérités spirituelles alors que la luxure l'annihile complètement.

Enfin, la luxure aliène la liberté et entraîne des dépendances ; or dépendance rime avec souffrance. Déjà saint Basile de Césarée, au IV^e siècle, parlait de la luxure comme d'une « maladie de l'âme. » (Lettres, 316). Saint Jean Chrysostome renchérit : « Tyrannisée par ces tentations, l'âme

est aisément subjuguée par le péché [de luxure] ; [...] elle n'a plus qu'un objet devant les yeux, dans l'esprit. » (Homélie sur I Corinthiens, XI, 4)

La luxure est un supplice de Tantale, une soif dévorante jamais assouvie. Au deuxième cercle de l'Enfer, Dante découvre le dam des luxurieux : « Et je compris qu'un tel tourment était le sort des pécheurs charnels, qui soumettent la raison aux appétits. » (*La Divine Comédie - L'Enfer*, chant V)

III/. LES REMÈDES

III-1. PRATIQUER LA CHASTÉTÉ — On ne le répétera jamais assez : on lutte contre un vice par la vertu contraire. Et contre la luxure par la chasteté que l'on appelle avec raison vertu angélique, parce qu'elle nous rapproche des anges qui, eux, sont purs par nature. **C'est une vertu austère, parce qu'on n'arrive à la pratiquer qu'en disciplinant et en domptant son corps et ses sens par la mortification.** C'est une vertu délicate, que ternissent les moindres défaillances volontaires ; et par là même difficile, puisqu'on ne peut la garder qu'en luttant généreusement et constamment contre la plus tyrannique des passions.

Le mot chasteté a été « ringardisé », ridiculisé, raillé. Il rime pourtant avec liberté. L'alternative est claire : ou l'homme commande à ses passions et obtient la paix, ou il se laisse asservir par elles et devient malheureux (cf. *Ecclesiastique I, 22*).

La vertu s'acquiert ; elle n'est pas spontanée. La maîtrise de soi est une œuvre de longue haleine. Jamais on ne la considérera comme acquise une fois pour toutes. Elle suppose un effort repris à tous les âges de la vie (cf. *Tite II, 1-6*). L'effort requis peut être plus intense à certaines époques, ainsi lorsque se forme la personnalité, pendant l'enfance et l'adolescence.

III-2. REVISITER LES MOTIVATIONS — La fidélité à la chasteté de son état suppose de méditer régulièrement les motifs profonds de son choix, que l'on soit marié, célibataire ou consacré, afin de repousser plus aisément la tentation dont nul ne doit se croire prémuni. T. Radcliffe, ancien Maître de l'Ordre des dominicains, ne cache pas, dans un livre d'entretiens, avoir vécu une crise douloureuse par rapport à son vœu de chasteté, rêvant d'un foyer et d'enfants. Ce qui l'a aidé à tenir, explique-t-il, « c'est que je suis tombé amoureux de l'étude, j'ai découvert que j'aimais passionnément étudier la Parole de Dieu. Il faut être passionné. Personne ne peut être vivant sans passion » (T. Radcliffe, « Je vous appelle amis », p. 31).

III-3. ENGAGER LA VOLONTÉ — « Que votre oui soit oui, que votre non soit non » : il s'agit de décider de vivre dans la pureté pour trois raisons.

- première raison : l'Écriture le demande, notamment à travers le sixième et le neuvième commandement du décalogue : « Tu ne commettras pas d'adultère. » (Ex. XX, 14) ; « Tu ne convoiteras pas la femme de ton pro-

chain. » (Ex. XX, 17).

- deuxième raison : c'est possible.
- troisième raison : c'est le chemin du bonheur.

Pas de demi-mesure : si nous concédons tel regard concupiscent, telle rêverie mauvaise, jusqu'où irons-nous ? Dans le *Je confesse à Dieu*, nous reconnaissons, à juste titre et à haute voix, que le péché naît en pensée : quand, en nous-mêmes, nous consentons.

De petits actes de renoncement, qu'ils soient ou non en relation avec la pureté, aident considérablement : « *Au moment d'une tentation violente, écrit G. de Larigaudie, alors que la volonté se défibre et que le corps tout entier s'alonge prêt à céder, il est bon, pour témoigner malgré tout un peu d'amour à Dieu, de s'obliger à une mortification minime : ne pas mettre de sel dans le potage trop fade ou ne pas déplacer un objet qui vous gêne. Cet acte infime d'amour, mais qui demeure possible dans la pire débâcle apparente de l'âme, est comme un appel de la grâce et la volonté s'en trouve raffermie.* » (G. de Larigaudie, *Etoile au grand large*, p. 16).

Ce que Saint-Exupéry résumait en une formule : « *Ce qui sauve, c'est de faire un pas* ». Parfois un pas de côté, une reculade in extremis...

Comme pour la gourmandise, **il ne faut pas rêver d'une chasteté sans combat et sans renoncement**. Le Père capucin B. Groeschel remarque aussi que « *lorsque des personnes disent avoir demandé la grâce de la chasteté, elles ont souvent demandé la grâce d'être un ange - grâce qu'elles ne recevront pas. Cela ne signifie pas qu'elles ne veulent pas pécher, mais qu'elles ne veulent pas être tentées.* » (B. Groeschel, *Le courage d'être chaste*, p. 117).

Dans certains cas, la chasteté peut être héroïque. « *Ce devait être une métisse, se souvient G. de Larigaudie. Elle avait des épaules splendides et cette beauté animale des sang-mêlé, aux lèvres lourdes et aux yeux immenses. Elle était belle, sauvagement belle. Il n'y avait vraiment qu'une chose à faire. Je ne l'ai pas faite. Je suis remonté à cheval et je suis parti à toute allure, sans me retourner, en pleurant de désespoir et de rage. Je crois qu'au jour du Jugement, si je n'ai pas autre chose à donner, je pourrai offrir à Dieu comme une gerbe, toutes ces étreintes que, pour son amour, je n'ai pas voulu connaître.* »

III-4. LA GARDE DU REGARD — Lorsqu'une affiche excite, une image attire, une tenue provoque, ne discutons pas et détournons le regard. Résolument. Les publicitaires n'ignorent pas l'impact des fantasmes qu'ils suscitent chez les hommes. Cependant, la garde des yeux ne signifie pas devenir aveugle. Le risque existe d'identifier le corps tentant avec la femme tentatrice et de diaboliser celle-ci.

III-5. LA GARDE DE LA LANGUE — Si certaines conversations grivoises sont en réalité des compensations partielles inavouées, inversement, un raideur qui bâillonne toute parole sur ce sujet n'est

pas mieux placée. Il est délicat d'échanger avec justesse sur une réalité qui nous engage aussi intimement : la sexualité ne touche-t-elle pas au mystère de notre origine ? Entre gauloiserie et pudibonderie, **un juste milieu est à trouver, en particulier pour l'éducation nécessaire de ses enfants sur ce sujet.**

III-6. LA GARDE DES SENS ET DE L'IMAGINATION — D'où vient cette hypocrisie répétée à satiété, selon laquelle il n'est pas grave de fantasmer du moment qu'on ne passe pas à l'acte ? Dans tous les cas, l'autre sert seulement de moyen pour assouvir le désir physique ; or l'autre mérite d'être aimé pour lui-même.

Fuyons ce qui favorise la luxure. En ce domaine, plus nous éloignons l'occasion, moins nous risquons de chuter. Ce kiosque à journaux expose des revues excitantes ? Il est plus facile de renoncer en amont, de traverser la rue que de détourner le regard.

III-7. LA GARDE DE LA CURIOSITÉ — « *Pour critiquer les mauvais films, il faut au moins en avoir vu un* », entend-on. Ne faut-il pas connaître ce dont on parle, susurre le Tentateur ? Il n'est pas rare que la luxure s'introduise dans l'âme par un biais spirituel : le désir de savoir. Untel visionne une cassette ou découvre un mauvais site « *juste pour voir* » et pose ainsi le premier acte de ce qui deviendra rapidement une dépendance.

Or tout n'est pas bon - ni nécessaire - à connaître. N'est-ce pas par la curiosité que nos premiers parents ont été tentés dans le jardin d'Éden (Gn. III, 6) ? Le philosophe Maurice Blondel explique qu'il faut purifier les passions, « *toutes, sauf une qu'on ne connaît vraiment qu'en évitant d'affronter, même par l'imagination, ce trouble de la chair qui aveugle l'esprit et qui ferme tous les hauts horizons* » (*L'itinéraire philosophique*).

A ce niveau, tout essayisme est fatal. Goûtez à ce plaisir et vous y reviendrez. Cette fascination qui peut disposer à des pratiques perverses est en réalité plus masculine. On vomit un repas indigeste mais **une image perverse s'inscrit dans la mémoire. Et il est bien difficile de l'en purifier par la suite.**

III-8. CONSENTIR NON À LA FAUTE MAIS À LA FAIBLESSE — Ne nous baratinons pas : nous sommes faibles ; mais la grâce de Dieu est toute puissante comme se l'entendra dire l'Apôtre qui implorait le Seigneur de le délivrer de l'épreuve : « *Sufficit tibi gratia mea — ma grâce te suffit !* » Les tentations de luxure ont ainsi cet atout de nous garder dans une certaine humilité en nous faisant espérer la victoire que de Dieu seul. « *Le bas-ventre, disait Nietzsche, est cause que l'homme ait quelque peine à se prendre pour un dieu.* »

III-9. RAVIVER L'ESPÉRANCE — Le désespoir est une tentation fréquente dans cette lutte. Or la désespérance ôte les forces pour combattre : « *C'est dans la mesure où des adolescents luttent pour la pureté d'amour, souligne Jean Vanier, qu'ils arriveront à*

— les péchés capitaux (4) : la luxure — les péchés capitaux (4) : la luxure —

faire le passage vers la vraie maturité et pourront assumer une responsabilité dans les luttes les plus profondes de notre monde. » (*Homme et femme, il les créa*, pp. 74-80).

Pourtant, malgré les chutes, le combat n'est jamais perdu. Certaines pulsions obnubilent mais il peut demeurer au fond du cœur le désir de ne pas céder et la capacité à ne pas consentir.

III-10. APRÈS LA CHUTE, LA MISÉRICORDE — La honte pousse souvent à cacher les tentations luxurieuses et à décourager l'aveu des fautes luxuriantes. N'oublions jamais la puissance transformante du sacrement de pénitence. Que la confession évite tant le scrupule que le flou. « *Si tu succombes, ne t'affole pas*, recommande Daniel-Ange. **Le pire : non de dérapier, mais de rester dans le fossé...** »

III-11. DEMANDER LE DON DE DIEU — La chasteté est une tâche ; elle est aussi un don dépassant nos pauvres forces humaines : elle est un don de Dieu.

« *Le fruit de l'Esprit est [...] maîtrise de soi* », dit saint Paul (Ga. V, 22-23). Celui qui veut conserver ou retrouver la pureté doit se confier à la Vierge Marie, Mère de toute pureté.

III-12. MÉDITER SUR LA CROIX — Flagellé, toute sa chair écorchée vive, Jésus nous sauve de nos recherches démesurées et narcissiques de plaisir. Le visage couvert de sang et de crachats, « *sans beauté ni éclat pour attirer nos regards et sans apparence qui nous eût séduits* » (Is. LIII, 2), il purifie nos désirs de séduction, guérit nos fantasmes d'un corps parfait et nous incite à chercher, chez les plus défigurés de nos frères, sa Face adorable. En acceptant d'être déshabillé par les soldats (Mt. XXVII, 28), puis de se montrer dévêtu sur la Croix, Jésus consent à subir toutes les impuretés dont le regard est la source première ; il crucifie nos voyeurismes. En méditant le second mystère douloureux (la flagellation), nous demandons par Marie, reine de la pureté, de vivre chastement.

Chronique de décembre 2011

A l'occasion du premier dimanche de décembre est prêchée la récollection paroissiale annuelle par M. l'abbé Brunet, prieur de Toulouse. Elle nous permet de nous retrouver tout en reprenant quelques forces spirituelles. Le prédicateur, rectifiant l'approche d'A. Daudet dans son conte irrévéréncieux des *Trois messes basses*, nous fait découvrir les richesses contenues (et pour beaucoup, insoupçonnées !) dans les textes liturgiques des trois messes de Noël.

La semaine qui suit nous fait célébrer la fête de l'Immaculée Conception. Au cours de la messe chantée aux Carmes, M. l'abbé de Villemagne prononce dans les mains de M. l'abbé Le Noac'h, et en présence de toute l'école, son engagement définitif au sein de la Fraternité Saint-Pie X... pendant que les dominicaines du Cammazou, en pèlerinage à Lourdes avec leurs élèves, déposent cette intention à la grotte des apparitions.

C'est cette même semaine — le lundi 05 décembre — qu'est déposée à la Mairie de Montréal, la demande de permis de construire pour la future chapelle des Carmes qui contiendra 400 places assises... et devrait proposer une température intérieure moins glaciale que l'actuelle !!! Nous confions bien entendu cette intention à vos prières, le délai de réponse s'étalant de 3 à 6 mois.

Le samedi 10 décembre, la clairière des louttes propose aux parents leur très réussie veillée de Noël. M. l'abbé de Villemagne profite de l'occasion pour exposer les origines de la dévotion à l'Enfant-Jésus de Prague sous le patronage duquel elle est placée.

Dimanche 11 décembre : première journée en vue du tournoi de rugby du Sud... qui ne regroupe cette fois-ci que deux des quatre équipes concernées : Toulouse et les Carmes ; manquaient Béziers et Bordeaux.

Jeudi 15 décembre, les deux écoles anticipent Noël avec leurs élèves avant que chacun ne rejoigne

sa famille, le lendemain. C'est, aux Carmes, le traditionnel dîner des bienfaiteurs qui regroupa près d'une centaine de convives auxquels la classe de Terminale offrit pour les remercier (et les encourager !) une soirée de détente fort appréciée ! Auparavant, les élèves du Primaire avaient interprété devant leurs parents *Le Rosaire de France* d'Henri Ghéon.

Dès le premier jour de vacances, les aînées des guides, accompagnées de leur aumônier, partent à Rocamadour se ressourcer et prier la Vierge miraculeuse durant deux jours. Excellente occasion pour faire le point et réfléchir à l'engagement pris devant Dieu le jour de la promesse : « *Sur mon honneur, avec la Grâce de Dieu, je m'engage...* ».

Ce même 17 décembre au soir, la cheminée des Pieronne réchauffait l'atmosphère déjà chaleureuse et fort sympathique de la deuxième réunion MCF de l'année sur le thème du sacrement de Mariage. Une quarantaine de fidèles étaient venus écouter M. l'abbé de Villemagne et passer ensuite un bon moment de convivialité.

Durant la dernière semaine avant Noël, M. l'abbé Marcille prêche les exercices de Saint Ignace à une douzaine de retraitants.

La chorale avait préparé un magnifique répertoire pour la veillée de Noël, ultime préparation à la venue de l'Enfant-Jésus. A minuit retentit : « *Il est né le Divin Enfant !* », repris en chœur par les fidèles. C'est M. l'abbé Graff qui chante pour la première fois la Messe de la nuit non sans une certaine émotion...

Les trois frères de l'école rejoignent 35 autres frères de la Fraternité au séminaire de Flavigny pour suivre une récollection, du 28 au 31 décembre.

Ce dernier jour de l'année, nombreux sont les fidèles venus rendre grâce à Dieu pour l'année écoulée par la messe et le chant du *Te Deum* : il n'est rien de plus beau que la reconnaissance...

La voix des supérieurs

Dans la Lettre aux Amis et Bienfaiteurs n°79, publiée en date du 21 décembre 2011, S. Exc. Mgr Fellay, supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, expose avec une grande profondeur d'analyse, la pierre d'angle que « l'Église conciliaire » a rejetée : à savoir la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus Christ, en raison de la perte de la foi en la divinité de l'Emmanuel !

Sous un angle davantage spirituel, le lecteur retrouvera les principales difficultés que Mgr Fellay énonçait déjà dans l'entretien du 28 novembre, reproduit en pp. 2-3 : la liberté religieuse, l'œcuménisme et la collégialité. Il estime, en effet, « saisissant qu'à chacune de ces pierres d'achoppement, nous retrouv[ions] au fond le même problème : pour plaire au monde, ou du moins pour s'y adapter et composer avec lui, on a sacrifié d'une manière ou d'une autre l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ sur les fidèles chrétiens, sur tous les hommes pour lesquels Il a versé son Sang, sur toutes les nations dont ils sont membres. »

Chers Amis et Bienfaiteurs,

Dans quelques jours nous célébrerons l'avènement heureux de la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ. La sainte Liturgie de l'Avent et du temps de Noël est remplie de la foi en la divinité de Notre Seigneur. Faisant appel surtout à l'Ancien Testament, là où est prophétisée sa venue, elle imprègne notre intelligence et notre cœur de la grandeur infinie des prérogatives et des droits de l'Enfant nouveau-né.

« Celui qui de toute éternité est né d'un Père sans mère, naît dans le temps d'une Mère sans père ! » (Profession de foi du 11ème Concile de Tolède)

Recevant sa nature humaine de la très Sainte Vierge Marie, sa Mère, dont Il préserve la Virginité, Il prouve par là même qu'Il n'a rien perdu de sa Divinité. « Dans le buisson que voyait Moïse et qui ne se consumait pas, nous reconnaissons votre louable Virginité conservée. » (Antienne des Laudes, 01 janvier) Vrai Dieu, vrai homme, il plaît à l'Eglise d'accueillir le Sauveur Jésus en l'honorant du titre de Roi.

Le Roi de paix, *Rex pacificus*. Ici, nous aimerions développer un peu cette vérité, qui est comme au cœur de la crise qui secoue l'Eglise et qui conditionne les relations de la Fraternité Saint-Pie X avec le Saint-Siège.

En effet, il nous semble qu'on peut résumer le fond du problème actuel dans une perte de la foi en la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ. Oh ! Certes beaucoup protestent qu'ils croient que Jésus est Dieu, mais bien peu sont prêts à tirer les conséquences concrètes de cette vérité fondamentale qui éclatera aux yeux du monde entier à la fin des temps. A ce moment-là, Il laissera enfin resplendir sa gloire dans toute sa perfection. L'étendue de ses pouvoirs sur toute créature sera telle que tous les hommes – païens, chrétiens, athées, mécréants, bandits et fidèles –, tous seront prosternés devant Lui, car à l'évocation de son Nom tout genou fléchira sur la terre comme au ciel. (cf. Phil. II, 10)

Pour le court moment de sa vie terrestre durant laquelle Il a pris plaisir à être parmi nous, Il a caché en partie sa souveraineté. Mais ce ne fut que le temps de l'épreuve, le temps d'accomplir sa mission rédemptrice : « Il est mort pour nos péchés » (I Cor. XV, 3).

Mais pendant ce temps où Il a caché à nos yeux sa toute puissance, Il ne l'a en rien perdue. « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre » (Mt. XVII, 18) est une affirmation à prendre littéralement, Lui qui crée toutes choses, pour qui tout a été créé, sans qui rien de ce qui a été fait n'a été créé (cf. Jn I, 3).

Le refus pratique de la divinité de Notre Seigneur se manifeste souvent dans l'histoire des hommes par le rejet de sa *Royauté*, c'est déjà le titre et la raison de sa condamnation : « *Jesus Nazarenus, Rex Judæorum* » (Jn XIX, 19).

Et dans l'histoire bien souvent, le rejet de Dieu se manifeste par le rejet de la soumission à Notre Seigneur Jésus-Christ.

Il faut arriver au milieu du XXe siècle pour assister à cet incroyable événement qui permet de voir un concile qui, soi-disant au nom de l'adaptation à la situation concrète de la société humaine en pleine décadence, modifia la proclamation de tous les âges : « *Il faut qu'Il règne* » (I Cor. XV, 25). On prétend que cette manière de faire serait en harmonie avec les Evangiles, alors que c'est tout le contraire.

Les sophistes du libéralisme ont fait dire que l'Etat, la société humaine, elle aussi créature de Dieu, devait traiter à égalité l'unique vraie religion et toutes les fausses, accordant également à chacune le droit d'exister, de se développer sans contrainte et d'exercer son culte.

On prétendit par là s'opposer aux abus de l'Etat totalitaire qui écrase injustement les êtres humains et opprime la conscience de chacun. Les francs-maçons eux-mêmes ont dit alors leur joie d'entendre résonner sous la coupole de Saint-Pierre ces thèses qui leur sont propres (cf. Yves Marsaudon, *L'œcuménisme vu par un franc-maçon de tradition*, 1964).

Il y a bien évidemment quelque chose de vrai dans le mal dénoncé. Mais le remède est celui que l'Eglise a toujours indiqué : la tolérance. Le droit à la liberté religieuse, tel qu'il est proclamé à Vatican II, est autre chose. C'est là un des points sur lesquels nous achoppons avec le Saint-Siège.

Cette liberté religieuse, mettant sur un pied d'égalité le vrai et le faux, dispense délibérément l'Etat et la société humaine de leurs devoirs d'honorer et de servir Dieu, leur Créateur. Elle ouvre le chemin à toutes les licences en matière religieuse. C'est comme si, dans l'Eglise, on avait renoncé à la prérogative d'être l'unique voie du salut pour tous les hommes. Ceux qui y croient encore ne le disent

plus. Beaucoup font même penser le contraire. Cette concession au monde d'aujourd'hui se fait au prix de la Royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Une autre conséquence, dans la droite ligne de ce qui vient d'être dit, se voit dans la pratique de l'œcuménisme. Sous prétexte de pouvoir être plus proche de nos « frères séparés », on ne proclame plus ces vérités pourtant salvifiques, parce qu'elles leur sont dures à entendre. On ne cherche même plus, de manière délibérée, à les convertir. L'œcuménisme NE VEUT PLUS CONVERTIR. On a banni ce mot, on le tolère encore, mais au nom de la liberté religieuse ! Où est donc l'Eglise de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Où est passée la fierté des catholiques ? Et ce sont leurs chefs qui les font devenir pusillanimes ! Comme on a pu récemment le constater en France, lorsqu'il fallait blâmer des pièces de théâtre blasphématoires. Si de pareilles offenses avaient été faites contre les musulmans, le pays aurait été mis à feu et à sang ! Les chrétiens sont devenus aujourd'hui tellement mous qu'ils laissent tout faire ! On attend à l'honneur non d'un roi de ce monde, mais du Roi des rois, du Seigneur des seigneurs, Notre Sauveur de qui nous avons tout reçu !

Bien évidemment nous avons à cœur le salut et le retour au bercail de toutes ces âmes si chères au Cœur de Notre Seigneur puisqu'il les a rachetées au prix de sa vie ! Mais la manière de faire actuelle n'a plus rien de commun avec le souci de l'unité de l'Eglise des siècles passés. Tout le monde est supposé bon et, par conséquent, la perspective que certains pourraient se damner éternellement fait crier au scandale. On prêche que l'enfer est vide ou presque. L'enseignement de l'Eglise est tout autre...

Une troisième pierre d'achoppement est encore liée à la diminution de l'autorité. Notre Seigneur est la tête de l'Eglise. Mais parce qu'Il a voulu que son Eglise fût visible, étant monté aux cieux, Il lui a donné une tête visible qui est son Vicaire sur la terre, Pierre et ses successeurs... A lui seul Notre Seigneur a donné le pouvoir de paître agneaux et brebis, lui seul a un pouvoir plénier, souverain, immédiat sur tous et chacun des membres de l'Eglise. C'est pourquoi l'Eglise s'est toujours proclamée une monarchie, gouvernée par *un seul*. Certes, le caractère humain du gouvernement rend bien compréhensible la recherche du conseil et des avis de personnes sages, mais une forme de démocratie importée dans l'Eglise par la collégialité et par la parodie parlementaire des conférences épiscopales, permet toutes sortes d'abus et livre à la pres-

sion du groupe les dispositions du Droit divin déterminant que chaque diocèse n'a qu'une seule tête, l'évêque du lieu.

L'autorité aujourd'hui est sérieusement ébranlée, non seulement du dehors par la contestation des responsables laïcs qui prétendent à une part de gouvernement, mais aussi bien, à l'intérieur de l'Eglise, par l'introduction d'une quantité de conseils et commissions qui, dans l'atmosphère d'aujourd'hui, empêchent l'exercice juste de l'autorité déléguée par Notre Seigneur Jésus-Christ.

N'est-il pas saisissant de constater combien, à chacune de ces pierres d'achoppement, nous retrouvons au fond le même problème ?

Pour plaire au monde, ou du moins pour s'y adapter et composer avec lui, on a sacrifié d'une manière ou d'une autre l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ sur les fidèles chrétiens, sur tous les hommes pour lesquels Il a versé son Sang, sur toutes les nations dont ils sont membres.

Voilà ce qui met à mal l'Eglise. Pour sortir de cette crise, il faut « restaurer toutes choses dans le Christ » (Eph. I, 10). Partout et en tout Lui donner la première place, à Lui qui veut être tout en tous. Tant que l'on ne voudra pas quitter cet air libéral qui empeste l'Eglise, celle-ci continuera de dépérir.

C'est à cause de cette douloureuse réalité que nos relations avec Rome sont difficiles.

C'est pourquoi dans la Fraternité nous parlons si souvent de la Royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ, car elle est le résumé dans la vie pratique de la reconnaissance de sa Divinité. Il a purement et simplement tous les droits sur nous.

Et c'est à Lui que tous les hommes, païens ou catholiques, jeunes ou vieux, riches ou pauvres, puissants ou faibles, tous, absolument tous rendront compte de leur vie ici-bas, - Lui, leur souverain Juge et leur Dieu dont ils ont tout reçu. Espérons que ces lignes montrent combien la doctrine de la Royauté de Notre Seigneur est actuelle, combien le combat pour cette Royauté de Notre Seigneur n'est pas désuet, mais au contraire très nécessaire. C'est aujourd'hui une obligation pour survivre.

Daigne Notre Dame, Mère de Jésus, Mère de Dieu, écouter nos prières pour la gloire de son Fils. Qu'elle nous protège, qu'elle garde notre petite Fraternité au milieu de tant de périls, et qu'elle soit notre guide, notre avocate, notre victoire contre nous-mêmes et notre pusillanimité. Qu'elle soit notre espérance, en attendant son triomphe pour lequel nous prions assidûment, qu'elle soit notre joie dès ici-bas et pour l'éternité.



La vierge pèlerine de l'Aude et la 4° croisade du rosaire !

02 octobre 2011 et jusqu'au 27 mai 2012.

Tout foyer chrétien qui désire accueillir la vierge pèlerine s'engage à réciter chaque jour à ses pieds le chapelet avec tous les membres de la famille présents pendant une semaine.

Réservation / renseignements : Mme O'Boyle : 04.68.78.97.67 - 06.84.16.41.49 / veronique.oboyle@orange.fr

Déposer au secrétariat des Carmes le 2° relevé de la 4° croisade du Rosaire (sept. à décembre)

Horaires des chapelles

Saint-Joseph-des-Carmes

11290 Montréal - 04 68 76 25 40

Le dimanche : Messes 7h45 et 11h00

Confessions 10h30

Rosaire partiel 18h00

Vêpres et Salut 18h45

Complies à 20h50

Le samedi : Confessions de 16h00 à 17h00

En semaine de période scolaire :

Messes 6h45 et 11h40,

ainsi que 10h40 les lundi et jeudi

Salut du St Sacrement le jeudi à 19h10

Chemin de Croix le vendredi à 19h10
(sauf Mois du Rosaire et Temps Pascal)

Chapelet les autres jours

Complies à 20h50

En semaine hors période scolaire :

Messes : 7h45 et 11h40

Vacances scolaires :

Messe : 7h45 en principe

Chapelet, Salut du St Sacrement et

Chemin de Croix à 19h00 (en principe)

Saint-Dominique-du-Cammazou

11270 Fanjeaux

Tel-Fax Aumônerie 04 68 24 60 33

Dimanche et fêtes : Messe chantée à 9h30

Période scolaire :

- Lundi et samedi 8h00

- Mardi à vendredi 7h15 et 11h40

☞ Jours de messe chantée,
une seule messe à 11h00

Congés scolaires :

messe à 8h00 tous les jours

Confessions pour les fidèles :

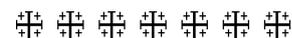
Samedi :

- après l'action de grâce
de la messe de 8h00

- de 17h30 à 19h00

Dimanche :

de 8h30 à 9h20



HONORAIRES DE MESSES

1 MESSE : 17 €

1 NEUVAIN : 170€

1 TRENTAIN : 670 €

Prochaines activités — dates à retenir

- Mercredi 04 janvier 2012 — 20h30 aux Carmes : catéchisme pour adolescents
- Vendredi 06 janvier 2012 — 11h40 aux Carmes : messe chantée de l'Épiphanie
- Samedi 07 janvier 2012 — 10h30 aux Carmes : conférence spirituelle par M. l'abbé Graff, suivie du chapelet et du 1/4 d'heure de méditation (1^{er} samedi du mois)
- Dimanche 08 janvier 2012 : fête du Cammazou
- Mardi 24 janvier 2012 — 8h30 aux Carmes : messe des mamans avec prédication et possibilité de se confesser
- Vendredi 27 janvier 2012—19h00 aux Carmes : messe des messieurs
- Samedi 11 février 2012 — 20h30 : conférence MCF par M. l'abbé Brucciani sur « l'adolescence : comprendre le fonctionnement des adolescents pour mieux communiquer et transmettre »
- Mercredi 29 février 2012 — de 16h00 à minuit aux Carmes : adoration perpétuelle de la FSSPX

Ephémérides du mois de janvier 2012

		Confessions	Messes
dim 1	Octave de la Nativité et Circoncision de Notre-Seigneur,		
	1ère classe, blanc		
lun 2	Fête du Saint Nom de Jésus,		
	2ème classe, blanc		
mar 3	Sainte Geneviève, Vierge		
	3ème classe, blanc		
mer 4	De la férie,		
	4ème classe, blanc		
jeu 5	De la férie, Mém. de Saint Télesphore, Pape et Martyr		
	4ème classe, blanc		
ven 6	Épiphanie de Notre-Seigneur,		11h40 messe chantée
	1ère classe, blanc		
sam 7	De la Sainte Vierge au samedi,		
	4ème classe, blanc	11h : abbé Graff 16h : ab. de Villemagne	
dim 8	Fête de la Sainte Famille, Mém. de Solennité de l'Épiphanie,		abbé de Villemagne
	2ème classe, blanc		
lun 9	De la férie,		
	4ème classe, blanc		
mar 10	De la férie,		
	4ème classe, blanc		
mer 11	De la férie, Mém. de Saint Hygin, Pape et Martyr		
	4ème classe, blanc		
jeu 12	De la férie,		
	4ème classe, blanc		
ven 13	Commémoration du Baptême de Notre Seigneur,		
	2ème classe, blanc		
sam 14	Saint Hilaire, Evêque, Confesseur et Docteur Mém. de Saint Félix, Prêtre et Martyr		
	3ème classe, blanc	16h : abbé Marcille	
dim 15	IIème Dimanche après l'Épiphanie,		Abbé Marcille
	2ème classe, vert		
lun 16	Saint Marcel 1er, Pape et Martyr		
	3ème classe, rouge		
mar 17	Saint Antoine, Abbé		
	3ème classe, blanc		
mer 18	De la férie, Mém. de Sainte Prisque, Vierge et Martyre		
	4ème classe, vert		
jeu 19	De la férie, Mém. de Saints Marius, Marthe, Audifax et Abachus - Saint Canut, Mar		
	4ème classe, vert		
ven 20	Saint Fabien, Pape et Saint Sébastien, Martyrs		
	3ème classe, rouge		11h40 messe chantée
sam 21	Sainte Agnès, Vierge et Martyre		
	3ème classe, rouge	16h : ab. de Villemagne	
dim 22	IIIème Dimanche après l'Épiphanie,		Abbé Graff
	2ème classe, vert		
lun 23	Saint Raymond de Peñafort, Confesseur Mém. de Sainte Emérentienne, Vierge et Martyre		
	3ème classe, blanc		
mar 24	Saint Timothée, Evêque et Martyr		
	3ème classe, rouge		8h30 messe des mamans
mer 25	Conversion de Saint Paul, Apôtre,		
	3ème classe, blanc		
jeu 26	Saint Polycarpe, Evêque et Martyr		
	3ème classe, rouge		
ven 27	Saint Jean Chrysostome, Evêque, Confesseur et Docteur		
	3ème classe, blanc		19h00 messe des messieurs
sam 28	Saint Pierre Nolasque, Confesseur Mém. de Sainte Agnès, Vierge et Martyre		
	3ème classe, blanc	16h : abbé Graff	
dim 29	IVème Dimanche après l'Épiphanie,		Abbé Le Noac'h
	2ème classe, vert		
lun 30	Sainte Martine, Vierge et Martyre		
	3ème classe, rouge		
mar 31	Saint Jean Bosco, Confesseur		
	3ème classe, blanc		